

Contexte territorial

Objectifs et accompagnement régional au développement PV

**Plan Île-de-France Territoire Solaire adopté en 2018.
Objectif de 6 TWh à l'horizon 2030 (facteur 60 par rapport à 2015).**

Mon Potentiel Solaire
Cadastre solaire régional



Accompagnement des collectivités



AMI territoire solaire

Dispositifs d'aides régionaux
(pour les collectivités, entreprises, projets citoyens ...)



Solaire ready
(désamiantage, renforcement, étanchéité, isolation ...)
50 % plafonnée à 200 000 €



Solaire PV
(projets en autoconsommation, vente en gré à gré)
50 % plafonnée à 300 000 €

Depuis 2016 :
11 collectivités accompagnées

78 projets PV subventionnés

75 projets citoyens soutenus

<https://www.iledefrance.fr/en>